

ASSOCIATION ACT'PRO ÎLE-DE-FRANCE FORMATION

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF – LOI 1901 - DECLARÉE EN S/PREFECTURE DE NOGENT SUR MARNE LE 13/10/2003
AGREMENT JEUNESSE & EDUCATION POPULAIRE 94-07-JEP-111
ACTIVITE DE FORMATION N°11940643594 - N° SIRET 452 233 604 00027

APPEL A CANDIDATURES

JARIS 2022 – 18° ÉDITION



association Act'Pro

ACT PRO, association à but non lucratif, **certifiée QUALIOPi en 2021 pour ses actions de formation**, est le seul organisme en France, qui permet, avec le **dispositif JARIS**, à des travailleurs handicapés, non diplômés, ne pouvant pas accéder à une école de journalisme ou d'audiovisuelle, de se former et de se professionnaliser **gratuitement** dans les secteurs d'activités des médias, de la communication, de la production et de la post-production audiovisuelle.

Formation pré-qualifiante Journalisme et Audiovisuel : **5 septembre au 16 décembre 2022**

Puis **sous réserve** selon parcours initial :

Stage de professionnalisation rémunéré de 4 à 6 mois

– Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 mai 2022 –

Coût du stage : 12 500 euros pris en charge à 50% par les partenaires d'ACT PRO,
M6 – France Télévisions – TF1 – Radio France – ARTE France – MÉDIWAN – France Média Monde,
et à 50% par **Pôle Emploi – l'Agefiph – les Conseils Régionaux.**

La validation des candidatures se fait sur entretien personnalisé.

Rémunération possible comme stagiaire de la formation professionnelle
selon le profil du candidat (sous réserve)

Lieu du stage : Val-de-Marne (94)

Une lettre de motivation « manuscrite » + un CV + une fiche de renseignement sont à renseigner sur :
<https://www.jaris.fr/inscription/> ou à adresser à : contact@jaris.fr ou Association ACT'PRO - Action JARIS
2022 – 17, Avenue Maurice Ponroy – 94420 - Le-Plessis-Trévisé

Pour toute information complémentaire :

Tel. 01.56.86.56.81 - Email : contact@jaris.fr / www.jaris.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

« La certification Qualité a été délivrée au titre des
Actions de formation de ACT PRO IDF Formation »